

Sommaire des articles publiés dans ce cahier	p.	119
Summary of the papers published in this issue	p.	121
موجز العدد	ص	١٢٣
Sources de programmes d'analyse de données en langage Pascal: (II): Élaboration des fichiers de facteurs; (IIA): analyse discriminante	p.	125
Sources de programmes d'analyse de données: (II): Élaboration des fichiers de facteurs; (IIB): Classification Ascendante Hiérarchique	p.	133
Sources de programmes d'analyse de données: (II): Élaboration des fichiers de facteurs; (IIC): FACOR: aide à l'interprétation en CAH	p.	155
Sources de programmes d'analyse de données: (II): Élaboration des fichiers de facteurs; (IID): VACOR: aide à l'interprétation en CAH d'après le tableau des données	p.	167
Rappel: Construction d'une classification ascendante hiérarchique par la recherche en chaîne des voisins réciproques	p.	191
Consommation d'électricité sous un climat extrême: estimation en fonction de la date et de la température	p.	199
Approximation stochastique, réseaux de neurones et analyse des données	p	211
Élections législatives de 1993 et 1997 et scrutins présidentiels de 1995 dans trois circonscriptions: deux du Loiret et une de l'Eure-et-Loir	p	221

Instructions aux auteurs

Les Cahiers de l'Analyse des Données paraissent tous les trimestres. Ils publient des résultats d'études concrètes, des articles de statistiques et d'informatique à vocation pédagogique, des listages, des programmes de calcul servant aux techniques d'analyse de données. Les auteurs doivent faire parvenir à la rédaction leurs articles en quatre exemplaires, accompagnés de préférence du fichier sur disquette Mac Intosh™. Les figures, tableaux et dessins doivent être inclus dans le texte et aussi en double, séparés du texte. Les programmes envoyés doivent être accompagnés d'un jeu d'essai, d'un listage des résultats et d'une notice d'utilisation. Pour tout complément d'information, on s'adressera à la rédaction.

La rédaction des *Cahiers de l'Analyse des Données* se réserve le droit de refuser la publication d'articles dont le contenu ne serait pas approuvé par le comité scientifique, et éventuellement, de demander aux auteurs les modifications de rédaction qui lui paraîtraient utiles. Elle dispose dans l'intérêt du plus grand nombre de lecteurs, de l'ordre de publication des articles qui ont été acceptés.

© GAUTHIER-VILLARS 1997

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et d'autre part que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

The appearance of the code at the bottom of the first page of an article in this journal indicates the copyright owner's consent that copies of the article may be made for personal or internal use, or for the personal or internal use of specific clients. This consent is given on the condition, however, that the copier pay the stated per-copy fee through the Copyright Clearance Center, Inc., Operations Center, 21 Congress St., Salem, Mass. 01970, U.S.A. for copying beyond that permitted by Sections 107 or 108 of the U.S. Copyright Law. This consent does not extend to other kinds of copying, such as copying for general distribution, for advertising or promotional purpose, for creating new collective works, or for resale.